

LICENCE DE LETTRES ET ARTS VIVANTS

Domaine Arts, Lettres, Langues

Mention Lettres et arts vivants

Parcours Musique

Parcours Danse

Parcours Théâtre

Cadre réglementaire : Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024457754>

LICENCE 1 SEMESTRE 1											
Intitulé des cours	Répartition horaire par étudiant			contrôle des connaissances							
				1ère session				2e session			
	CM	TD	ECTS	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	règles particulières	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	règles particulières
UE1 TRONC COMMUN	18	48	9								
EC1 - Atelier d'écriture et de création		24	3	CCI/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC2 - Langue française : Grammaire de la phrase simple		24	3	CCI/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC3 - Introduction à la linguistique	18		3	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
UE2 OPCS		24	4								
EC1 - LV1 anglais (mutualisé avec LV1/LV2 Lettres) - LV1 espagnol (mutualisé avec LV1/LV2 Lettres) - LV1 allemand (mutualisé tout LSH LV1/LV2, S3/S5) - LV1 italien (mutualisé avec LV2 tout LSH, S3/S5)		24	2	CCI/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC2 - Suivi individualisé			0,5		0		Pas de session 2				
EC3 - 1 cours au choix :			1,5	dispense				dispense			
UE3 CULTURE GENERALE - METHODOLOGIES		42	8								
EC1 - Méthodologie de l'explication de texte		24	2	CCI/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC2 - Grandes questions de la culture		18	3	CCI/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC3 : 1 EC au choix :			3	Dispense				dispense			
UE4 ARTS VIVANTS (assurée par le CRR)			9								
* Musique (au choix parcours A ou B)											
Parcours A Musique : Dominante Interprètes		8H30									
EC1 - Discipline principale : instrument ou chant (niveau COP)		1H	3	CC			Pas de session 2				
EC2 - Pratiques collectives		2H	2	CC			Pas de session 2				
EC3 - Déchiffrage et répertoires		1H	1	CC			Pas de session 2				
EC4 - Technique de la musique : initiation écriture/composition/improvisation		1H30	1	CC			Pas de session 2				
EC5 - Histoire de la dramaturgie		1H	1	CC			Pas de session 2				
EC6 - Histoire de la musique		2H	1	CC			Pas de session 2				
Parcours B Musique : Dominante Culture		10H20									
EC1 - Analyse		2H	2	CC			Pas de session 2				
EC2 - Histoire de la musique		2H	2	CC			Pas de session 2				
EC3 - Technique de la musique : initiation écriture/composition		1H30	1	CC			Pas de session 2				
EC4 - Improvisation		1H	1	CC			Pas de session 2				
EC5 - Instrument ou chant (niveau CPA)		0h50	1	CC			Pas de session 2				
EC6 - Pratiques collectives		2H	1	CC			Pas de session 2				
EC7 - Histoire de la dramaturgie		1H	1	CC			Pas de session 2				
* Danse (au choix parcours A ou B)											
Parcours A Danse : Dominante Interprètes		12H30									
EC1 - Pratique chorégraphique (niveau COP)		6H30	3	CC			Pas de session 2				
EC2 - Atelier Composition/Improvisation		1H30	2	CC			Pas de session 2				
EC3 - Culture chorégraphique		1H	1	CC			Pas de session 2				
EC4 - Symbolisation du mouvement		1H	1	CC			Pas de session 2				
EC5 - Initiation à la scénographie		1H30	1	CC			Pas de session 2				
EC6 - Histoire de la dramaturgie		1H	1	CC			Pas de session 2				
Parcours B Danse : Dominante Culture		10H30									
EC1 - Pratique chorégraphique (niveau CPA)		4H30	2	CC			Pas de session 2				
EC2 - Atelier Composition/Improvisation		1H30	2	CC			Pas de session 2				
EC3 - Culture chorégraphique		1H	2	CC			Pas de session 2				
EC4 - Symbolisation du mouvement		1H	1	CC			Pas de session 2				
EC5 - Initiation à la scénographie		1H30	1	CC			Pas de session 2				
EC6 - Histoire de la dramaturgie		1H	1	CC			Pas de session 2				
* Théâtre		14H30									

EC1 - Discipline principale (niveau CET)		5H	3	CC		Pas de session 2
EC2 - Pratiques collectives		2H	2	CC		Pas de session 2
EC3 - Disponibilité corporelle et vocale		1H	1	CC		Pas de session 2
EC4 - Techniques afférentes au théâtre (masque, clown...)		4H	1	CC		Pas de session 2
EC5 - Danse		1H30	1	CC		Pas de session 2
EC6- Histoire de la dramaturgie		1H	1	CC		Pas de session 2

(1) CCI : contrôle continu intégral - CT : contrôle terminal (pour les salariés) - ET : examen terminal (2) E : écrit - O : oral

LICENCE 1 SEMESTRE 2											
Intitulé des cours	Répartition horaire par étudiant			contrôle des connaissances							
	CM	TD	ECTS	1ère session				2e session			
				(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	règles particulières	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	règles particulières
UE1 TRONC COMMUN	36	42	12,5								
EC1 - Littérature française du XIXè		24	3	CCI(*)/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC2 - Littérature et image			2	dispense				dispense			
EC3 - Linguistique : Grammaire de la phrase complexe		18	3	CCI/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC4 - Littératures francophones : Histoire littéraire des francophonies	18		3	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC5 - Lexicologie et lexicographie	18		1,5	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
UE2 OPCS		24	4,5								
EC1 - LV1 anglais (mutualisé avec LV1/LV2 Lettres) - LV1 espagnol (mutualisé avec LV1/LV2 Lettres) - LV1 allemand (mutualisé tout LSH LV1/LV2, S4/S6) - LV1 Italien (mutualisé avec LV2 tout LSH, S4/S6)		24	2	CCI/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC2 - Suivi individualisé			0,5		O			Pas de session 2			
EC3 - 1 cours au choix :			2	dispense				dispense			
UE3 METHODOLOGIES	36		4								
EC1 - Histoire littéraire : XIXè / Xxè	18		2	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC2 - Mythes de création	18		2	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
UE4 ARTS VIVANTS (assurée par le CRR)			9								
* Musique (au choix parcours A ou B)											
Parcours A Musique : Dominante Interprètes		8H30									
EC1 - Discipline principale : instrument ou chant (niveau COP)		1H	3	CC				Pas de session 2			
EC2 - Pratiques collectives		2H	2	CC				Pas de session 2			
EC3 - Déchiffrage et répertoires		1H	1	CC				Pas de session 2			
EC4 - Technique de la musique : initiation écriture/composition/improvisation		1H30	1	CC				Pas de session 2			
EC5 - Histoire de la dramaturgie		1H	1	CC				Pas de session 2			
EC6- Histoire de la musique		2H	1	CC				Pas de session 2			
Parcours B Musique : Dominante Culture		10H20									
EC1 - Analyse		2H	2	CC				Pas de session 2			
EC2 - Histoire de la musique		2H	2	CC				Pas de session 2			
EC3 - Technique de la musique : initiation écriture/composition		1H30	1	CC				Pas de session 2			
EC4 - Improvisation		1H	1	CC				Pas de session 2			
EC5 - Instrument ou chant (niveau CPA)		0h50	1	CC				Pas de session 2			
EC6 - Pratiques collectives		2H	1	CC				Pas de session 2			
EC7 - Histoire de la dramaturgie		1H	1	CC				Pas de session 2			
* Danse (au choix parcours A ou B)											
Parcours A Danse : Dominante Interprètes		12H30									
EC1 - Pratique chorégraphique (niveau COP)		6H30	3	CC				Pas de session 2			
EC2 - Atelier Composition/Improvisation		1H30	2	CC				Pas de session 2			
EC3 - Culture chorégraphique		1H	1	CC				Pas de session 2			
EC4 - Symbolisation du mouvement		1H	1	CC				Pas de session 2			
EC5 - Initiation à la scénographie		1H30	1	CC				Pas de session 2			
EC6- Histoire de la dramaturgie		1H	1	CC				Pas de session 2			
Parcours B Danse : Dominante Culture		10H30									
EC1 - Pratique chorégraphique (niveau CPA)		4H30	2	CC				Pas de session 2			
EC2 - Atelier Composition/Improvisation		1H30	2	CC				Pas de session 2			
EC3 - Culture chorégraphique		1H	2	CC				Pas de session 2			
EC4 - Symbolisation du mouvement		1H	1	CC				Pas de session 2			

EC5 - Initiation à la scénographie		1H30	1	CC		Pas de session 2
EC6- Histoire de la dramaturgie		1H	1	CC		Pas de session 2
* Théâtre		14H30				
EC1 - Discipline principale (niveau CET)		5H	3	CC		Pas de session 2
EC2 - Pratiques collectives		2H	2	CC		Pas de session 2
EC3 - Disponibilité corporelle et vocale		1H	1	CC		Pas de session 2
EC4 - Techniques afférentes au théâtre (masque, clown ...)		4H	1	CC		Pas de session 2
EC5 - Danse		1H30	1	CC		Pas de session 2
EC6- Histoire de la dramaturgie		1H	1	CC		Pas de session 2

(1) CCI : contrôle continu intégral - CT : contrôle terminal (pour les salariés) - ET : examen terminal (2) E : écrit - O : oral

LICENCE 2 SEMESTRE 3										
Intitulé des cours	Répartition horaire par étudiant			contrôle des connaissances						
	CM	TD	ECTS	1ère session			2e session			
				(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	règles particulières	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul
UE1 TRONC COMMUN	18	66	11							
EC1 - Littérature française du XVIIIè		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral	
EC2 - Linguistique : Phonétique, Phonologie, Variation linguistique		18	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral	
EC3 - Littératures francophones		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral	
EC4 - Littérature générale et comparée	18		2	dispense			dispense			
UE2 OPCS		60	6							
EC1 - LV1 anglais (mutualisé avec LV1/LV2 Lettres) - LV1 espagnol (mutualisé avec LV1/LV2 Lettres) - LV1 allemand (mutualisé tout LSH/LV1/LV2, S1/S5) - LV1 italien (mutualisé avec LV2 tout LSH, S1/S5)		24	2	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral	
EC2 - Informatique : compétences numériques et préparation des certifications : Documents dans le cloud (EAD SEFIAP) / Compétences numériques pour les Lettres (1H TD)		24EAD 12	2	CC CC/CT	 E			ET ET	écrit et/ou oral écrit et/ou oral	
EC3 - 1 cours au choix			2	dispense			dispense			
UE3 METHODOLOGIES	18	24	4							
EC1 - Histoire littéraire : XVIIIè / XIXè	18		2	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral	
EC2 - Méthodologie		24	2	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral	
UE4 ARTS VIVANTS (assurée par le CRR)			9							
* Musique (au choix Parcours A ou B)										
Parcours A Musique : Dominante Interprètes		9H30								
EC1 - Discipline principale : instrument ou chant (niveau COP)		1H	3	CC				Pas de session 2		
EC2 - Pratiques collectives		2H	2	CC				Pas de session 2		
EC3 - Déchiffrage et répertoires		1H	1	CC				Pas de session 2		
EC4 - Technique de la musique : écriture/composition/improvisation		1H30	1	CC				Pas de session 2		
EC5 - Histoire de la Musique		2H	1	CC				pas de session 2		
EC6- Analyse		2H	1	CC				pas de session 2		
Parcours B Musique : Dominante Culture		9H20								
EC1 - Analyse		2H	2	CC				pas de session 2		
EC2 - Histoire de la musique		2H	2	CC				pas de session 2		
EC3 - Technique de la musique : écriture/composition		1H30	2	CC				pas de session 2		
EC4 - Improvisation		1H	1	CC				pas de session 2		
EC5 - Instrument ou chant (niveau CPA)		0h50	1	CC				pas de session 2		
EC6 - Pratiques collectives		2H	1	CC				pas de session 2		
* Danse (au choix parcours A ou B)										
Parcours A Danse : Dominante Interprètes		12H								
EC1 - Pratique chorégraphique (niveau COP)		6H30	3	CC				Pas de session 2		
EC2 - Atelier Composition/Improvisation		1H30	2	CC				Pas de session 2		
EC3 - Culture chorégraphique		2H	1	CC				Pas de session 2		
EC4 - Symbolisation du mouvement		1H	1	CC				Pas de session 2		
EC5 - Anatomie/Physiologie		1H	2	CC				Pas de session 2		
Parcours B Danse : Dominante Culture		11H								
EC1 - Pratique chorégraphique (niveau CPA)		4H30	2	CC				Pas de session 2		
EC2 - Atelier Composition/Improvisation		1H30	2	CC				Pas de session 2		
EC3 - Culture chorégraphique		2H	2	CC				Pas de session 2		

EC4 - Symbolisation du mouvement		1H	1	CC		Pas de session 2
EC5 - Initiation à la scénographie		2H	2	CC		Pas de session 2
* Théâtre		13H30				
EC1 - Discipline principale (niveau CET)		5H	3	CC		Pas de session 2
EC2 - Pratiques collectives		2H	2	CC		Pas de session 2
EC3 - Disponibilité corporelle et vocale		1H	1	CC		Pas de session 2
EC4 - Techniques afférentes au théâtre (masque, clown...)		4H	2	CC		Pas de session 2
EC5 - Danse		1H30	1	CC		Pas de session 2

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal (pour les salariés) - ET : examen terminal (2) E : écrit - O : oral

LICENCE 2 SEMESTRE 4												
Intitulé des cours	Répartition horaire par étudiant		Nbre ECTS	contrôle des connaissances								
	CM	TD		ECTS	1ère session				2e session			
					(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	règles particulières	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	règles particulières
UE1 TRONC COMMUN		72	8									
EC1 - Littérature française du XVIIIè		24	2	CC/CT	écrit et/ou oral				ET	écrit et/ou oral		
EC2 - Linguistique : le verbe: temporalité et aspect		24	2	CC/CT	écrit et/ou oral				ET	écrit et/ou oral		
EC3 - Littérature francophone			2	dispense				dispense				
EC4 - Littérature générale et comparée		24	2	CC/CT	écrit et/ou oral				ET	écrit et/ou oral		
UE2 OPCS		44	7									
EC1 - LV1 anglais (mutualisé avec LV1/LV2 Lettres) - LV1 espagnol (mutualisé avec LV1/LV2 Lettres) - LV1 allemand (mutualisé tout LSH LV1/LV2, S2/S6) - LV1 italien (mutualisé avec LV2 tout LSH, S2/S6)		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral				ET	écrit et/ou oral		
EC2 - 1 cours au choix :			2	dispense				dispense				
EC3 - Construction du projet professionnel		20	2						Pas de session 2			
UE3 METHODOLOGIES	36		6									
EC1 - Histoire littéraire : XVIIè / XVIIIè	18		3	ET	écrit et/ou oral				ET	écrit et/ou oral		
EC2 - Poésie	18		3	ET	écrit et/ou oral				ET	écrit et/ou oral		
UE4 ARTS VIVANTS (assurée par le CRR)			9									
* Musique (au choix parcours A ou B)												
Parcours A Musique : Dominante Interprètes		9H30										
EC1 - Discipline principale : Instrument ou chant (niveau COP)		1H	3	CC					Pas de session 2			
EC2 - Pratiques collectives		2H	2	CC					Pas de session 2			
EC3 - Déchiffrage et répertoires		1H	1	CC					Pas de session 2			
EC4 - Technique de la musique : initiation écriture/composition/improvisation		1H30	1	CC					Pas de session 2			
EC5 - Histoire de la Musique		2H	1	CC					Pas de session 2			
EC6 - Analyse		2H	1	CC					Pas de session 2			
Parcours B Musique : Dominante Culture		9H20										
EC1 - Analyse		2H	2	CC					Pas de session 2			
EC2 - Histoire de la musique		2H	2	CC					Pas de session 2			
EC3 - Technique de la musique : initiation écriture/composition		1H30	2	CC					Pas de session 2			
EC4 - Improvisation		1H	1	CC					Pas de session 2			
EC5 - Instrument ou chant (niveau CPA)		0h50	1	CC					Pas de session 2			
EC6 - Pratiques collectives		2H	1	CC					Pas de session 2			
* Danse (au choix parcours A ou B)												
Parcours A Danse : Dominante Interprètes		12H										
EC1 - Pratique chorégraphique (niveau COP)		6H30	3	CC					Pas de session 2			
EC2 - Atelier Composition/Improvisation		1H30	2	CC					Pas de session 2			
EC3 - Culture chorégraphique		2H	1	CC					Pas de session 2			
EC4 - Symbolisation du mouvement		1H	1	CC					Pas de session 2			
EC5 - Anatomie/Physiologie		1H	2	CC					Pas de session 2			
Parcours B Danse : Dominante Culture		11H										
EC1 - Pratique chorégraphique (niveau CPA)		4H30	2	CC					Pas de session 2			
EC2 - Atelier Composition/Improvisation		1H30	2	CC					Pas de session 2			
EC3 - Culture chorégraphique		2H	2	CC					Pas de session 2			
EC4 - Symbolisation du mouvement		1H	1	CC					Pas de session 2			
EC5 - Initiation à la scénographie		2H	2	CC					Pas de session 2			
* Théâtre		13H30										

EC1 - Discipline principale (niveau CET)		5H	3	CC		Pas de session 2
EC2 - Pratiques collectives		2H	2	CC		Pas de session 2
EC3 - Disponibilité corporelle et vocale		1H	1	CC		Pas de session 2
EC4 - Techniques afférentes au théâtre (masque, clown...)		4H	2	CC		Pas de session 2
EC5 - Danse		1H30	1	CC		Pas de session 2

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal (pour les salariés) - ET : examen terminal (2) E : écrit - O : oral

LICENCE 3 SEMESTRE 5											
Intitulé des cours	Répartition horaire par étudiant			contrôle des connaissances							
	CM	TD	ECTS	1ère session				2e session			
				(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	règles particulières	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	règles particulières
UE1 TRONC COMMUN	18	72	11								
EC1 - Littérature française du XVI ^e		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC2 - Linguistique : Histoire de la langue	18		2	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC3 - Linguistique au choix : Morphologie Linguistique diachronique Sémantique et pragmatique		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC4 - Littérature générale et comparée		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
UE2 OPCS		24	6								
EC1 - LV1 anglais (mutualisé avec LV1/LV2 Lettres) - LV1 espagnol (mutualisé avec LV1/LV2 Lettres) - LV1 allemand (mutualisé tout LSH LV1/LV2, S1/S3) - LV1 italien (mutualisé avec LV2 tout LSH, S1/S3)		24	2	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC2 - 1 cours au choix :			2	dispense				dispense			
EC3 - 1 cours au choix différente de EC2 :			2	dispense				dispense			
UE3 METHODOLOGIES	36		4								
EC1 - Histoire littéraire : XVI ^e / XVII ^e	18		2	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC2 - Théâtre	18		2	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
UE4 ARTS VIVANTS (assurée par le CRR)			9								
* Musique (au choix parcours A ou B)											
Parcours A Musique : Dominante Interprètes		9H									
EC1 - Discipline principale : instrument ou chant (niveau COP)		1H	3	CC				Pas de session 2			
EC2 - Pratiques collectives		2H	2	CC				Pas de session 2			
EC3 - Déchiffrage et répertoires		1H	1	CC				Pas de session 2			
EC4 - Technique de la musique : initiation écriture/composition/improvisation		1H	1	CC				Pas de session 2			
EC5 - Analyse		2H	1	CC				pas de session 2			
EC6 - Conduite d'un projet artistique transversal		2H	1	CC				pas de session 2			
Parcours B Musique: Dominante Culture		9H50									
EC1 - Dominante de spécialité au choix : analyse, histoire, écriture ou composition		3H	3	CC				pas de session 2			
EC2 - Commentaire d'écoute		1H	1	CC				pas de session 2			
EC3 - Ecriture ou composition ou improvisation (selon dominante)		1H	2	CC				pas de session 2			
EC4 - Instrument ou chant (niveau CPA)		0h50	1	CC				pas de session 2			
EC5 - Pratiques collectives		2H	1	CC				pas de session 2			
EC6 - Conduite d'un projet artistique transversal		2H	1	CC				pas de session 2			
* Danse (au choix parcours A ou B)											
Parcours A Danse : Dominante Interprètes		13H									
EC1 - Pratique chorégraphique (niveau COP)		6H30	3	CC				pas de session 2			
EC2 - Atelier Composition / Improvisation		1H30	2	CC				pas de session 2			
EC3 - Culture chorégraphique		2H	1	CC				pas de session 2			
EC4 - Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement		1H	2	CC				pas de session 2			
EC5 - Conduite d'un projet artistique transversal		2H	1	CC				pas de session 2			
Parcours B Danse: Dominante Culture		11H									
EC1 - Pratique chorégraphique (niveau CPA)		4H30	2	CC				pas de session 2			
EC2 - Atelier Composition / Improvisation		1H30	2	CC				pas de session 2			
EC3 - Culture chorégraphique		2H	3	CC				pas de session 2			
EC4 - Symbolisation du mouvement		1H	1	CC				pas de session 2			
EC5 - Conduite d'un projet artistique transversal		2H	1	CC				pas de session 2			
* Théâtre		15H30									
EC1 - Discipline principale (niveau CET)		5H	3	CC				pas de session 2			

EC2 - Pratiques collectives		2H	2	CC				pas de session 2	
EC3 - Disponibilité corporelle et vocale		1H	1	CC				pas de session 2	
EC4 - Techniques afférentes au théâtre		4H	1	CC				pas de session 2	
EC5 - Danse		1H30	1	CC				pas de session 2	
EC6 - Conduite d'un projet artistique transversal		2H	1	CC				pas de session 2	

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal (pour les salariés) - ET : examen terminal (2) E : écrit - O : oral

LICENCE 3 SEMESTRE 6											
Intitulé des cours	Répartition horaire par étudiant		Nbre ECTS	contrôle des connaissances				contrôle des connaissances			
	CM	TD		ECTS	1ère session				2e session		
			(1) type de contrôle		(2) type d'épreuve	règle de calcul	règles particulières	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	règles particulières
UE1 TRONC COMMUN	54	24	9								
EC1 - Littérature française du XXe-XXIe		24	3	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC2 - Linguistique : Lexicologie	18		2	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC3 - Littérature médiévale	18		2	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC4 - Littératures comparées et francophones	18		2	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
UE2 OPCS		24	7								
EC1 - LV1 anglais (mutualisé avec LV1/LV2 Lettres) - LV1 espagnol (mutualisé avec LV1/LV2 Lettres) - LV1 allemand (mutualisé tout LSH LV1/LV2, S2/S4) - LV1 italien (mutualisé avec LV2 tout LSH, S2/S4)		24	2	CC/CT	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC2 - Stage professionnel			3		écrit et/ou oral			pas de session 2			
EC3 - 1 cours au choix :			2	dispense			dispense				
UE3 METHODOLOGIES	18		5								
EC1 - Histoire littéraire : XXe-XXIe	18		2	ET	écrit et/ou oral			ET	écrit et/ou oral		
EC2 - Theories de la littérature			3	dispense			dispense				
UE4 ARTS VIVANTS (assurée par le CRR)			9								
* Musique (au choix parcours A ou B)											
Parcours A Musique : Dominante Interprètes		9H									
EC1 - Discipline principale : instrument ou chant (niveau COP)		1H	3	CC				Pas de session 2			
EC2 - Pratiques collectives		2H	2	CC				Pas de session 2			
EC3 - Déchiffrage et répertoires		1H	1	CC				Pas de session 2			
EC4 - Technique de la musique : initiation écriture/composition/improvisation		1H	1	CC				Pas de session 2			
EC5 - Analyse		2H	1	CC				pas de session 2			
EC6 - Conduite d'un projet artistique transversal		2H	1	CC				pas de session 2			
Parcours B Musique: Dominante Culture		9H50									
EC1 - Dominante de spécialité au choix : analyse, histoire, écriture ou composition		3H	3	CC				pas de session 2			
EC2 - Commentaire d'écoute		1H	1	CC				pas de session 2			
EC3 - Ecriture ou composition ou improvisation (selon dominante)		1H	2	CC				pas de session 2			
EC4 - Instrument ou chant (niveau CPA)		0h50	1	CC				pas de session 2			
EC5 - Pratiques collectives		2H	1	CC				pas de session 2			
EC6 - Conduite d'un projet artistique transversal		2H	1	CC				pas de session 2			
* Danse (au choix parcours A ou B)											
Parcours A Danse : Dominante Interprètes		13H									
EC1 - Pratique chorégraphique (niveau COP)		6H30	3	CC				pas de session 2			
EC2 - Atelier Composition / Improvisation		1H30	2	CC				pas de session 2			
EC3 - Culture chorégraphique		2H	1	CC				pas de session 2			
EC4 - Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement		1H	2	CC				pas de session 2			
EC5 - Conduite d'un projet artistique transversal		2H	1	CC				pas de session 2			
Parcours B Danse: Dominante Culture		11H									
EC1 - Pratique chorégraphique (niveau CPA)		4H30	2	CC				pas de session 2			
EC2 - Atelier Composition / Improvisation		1H30	2	CC				pas de session 2			
EC3 - Culture chorégraphique		2H	3	CC				pas de session 2			
EC4 - Symbolisation du mouvement		1H	1	CC				pas de session 2			
EC5 - Conduite d'un projet artistique transversal		2H	1	CC				pas de session 2			
* Théâtre		15H30									
EC1 - Discipline principale (niveau CET)		5H	3	CC				pas de session 2			
EC2 - Pratiques collectives		2H	2	CC				pas de session 2			

EC3 - Disponibilité corporelle et vocale		1H	1	CC		pas de session 2	
EC4 - Techniques afférentes au théâtre		4H	1	CC		pas de session 2	
EC5 - Danse		1H30	1	CC		pas de session 2	
EC6 - Conduite d'un projet artistique transversal		2H	1	CC		pas de session 2	

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal (pour les salariés) - ET : examen terminal (2) E : écrit - O : oral

Règles de calcul / Dispositions particulières

1/ Il est possible (quoique non recommandé) de changer de parcours (LEF, JEC, LRC) entre le semestre 2 et le semestre 3 puis entre le semestre 3 et le semestre 4. En revanche, cette possibilité n'est plus offerte en troisième année de licence. Le parcours qui sera mentionné sur l'annexe descriptive du diplôme sera celui effectué en troisième année de licence. Il appartient à l'étudiant de se mettre à niveau si les enseignements du parcours sont suivis sur une année et qu'il les prend en cours de route.

2/ L'obtention de la Licence implique notamment des contrôles écrits et/ou des contrôles oraux. Dans chaque unité d'enseignement, les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées, soit par contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal.

3/ Les modalités de contrôle des connaissances ne peuvent être modifiées en cours d'année (voir pour le détail de ces modalités sur le site de l'université)

4a/ Contrôle continu : c'est le mode normal de contrôle des connaissances. Il implique l'assiduité aux TD (un contrôle des présences est effectué). Les modalités du contrôle des connaissances sont laissées à l'appréciation de l'enseignant responsable de l'EC. Elles seront portées à la connaissance des étudiants au plus tard un mois après le début des enseignements et elles ne pourront être modifiées ensuite. Le contrôle continu implique au moins une évaluation en cours de semestre comptant pour 40% de la moyenne (et 60% pour l'examen de fin de semestre).

4b/ Contrôle continu intégral : Seulement en première année de licence, il est le mode normal de contrôle des connaissances. Il implique l'assiduité aux TD (un contrôle des présences est effectué). Les modalités du contrôle des connaissances sont laissées à l'appréciation de l'enseignant responsable de l'EC. Elles seront portées à la connaissance des étudiants au plus tard un mois après le début des enseignements et elles ne pourront être modifiées ensuite. Le contrôle continu intégral implique au moins deux évaluations en cours de semestre comptant pour 50% de la moyenne (et 50% pour l'examen de fin de semestre).

5/ Contrôle terminal : ce mode de contrôle des connaissances est ouvert de plein droit aux étudiants justifiant d'une situation particulière suivante (étudiants engagés dans la vie active (contrat de 20h/semaine ou plus) ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative ; étudiants chargés de famille ; étudiants engagés dans plusieurs cursus ; étudiants handicapés ; les sportifs de haut niveau).

Sans justificatif écrit (contrat de travail, attestation d'inscription, attestation du médecin universitaire, etc.), nul ne peut prétendre à une inscription en contrôle terminal.

Il ne peut être choisi dans tous les autres cas, sauf dérogation du responsable du domaine de formation accordée à titre exceptionnel après demande écrite et justifiée. Les demandes de dispense de contrôle continu doivent être déposées avant le 31 octobre pour le premier semestre et avant le 28 février pour le second semestre. Le choix d'une formule de contrôle s'effectue lors de l'inscription pédagogique et il est irrévocable pour toute la durée du semestre.

6/ Une deuxième session de contrôle des connaissances est organisée pour chaque semestre, sauf sur l'UE4 du parcours-type Lettres & Arts Vivants (LAV) et sauf cas particulier (signalé dans le tableau joint). Les sessions 2 de chacun des deux semestres sont organisées après la session 1 du 2e semestre.

7/ Stage : un 2e stage peut être effectué à tout moment de la Licence. Il ne donne pas lieu à des ECTS. L'étudiant a la charge de trouver un tuteur enseignant avant le début du stage.

Est-il prévu une 2nde session ? : OUI [sauf pour l'UE4 du parcours-type Lettres & Arts Vivants (LAV) et sauf cas particulier signalé dans les tableaux joints

*L'étudiant non admis est-il libre de ne pas repasser tout ou partie des UE et des EC non validés ? : OUI, il doit venir en informer son secrétariat pédagogique.

*Dans ce cas, notes et résultats des UE et des EC qu'il choisit de ne pas repasser sont reconduits en 2nde session.

*Lorsque l'étudiant se présente en 2nde session, la meilleure des 2 notes est retenue.

Mode d'obtention du diplôme terminal de Licence et du diplôme intermédiaire de DEUG :

*L'étudiant est déclaré admis au semestre lorsque la moyenne des notes des différentes unités d'enseignement, pondérée par les coefficients, est supérieure ou égale à 10/20. Il n'existe pas de note-seuil.

*L'étudiant est déclaré admis à la première année de la Licence lorsqu'il a validé les deux semestres de l'année, ou, si tel n'est pas le cas, par compensation, lorsque la moyenne de ces semestres est supérieure ou égale à 10/20.

*L'étudiant est déclaré admis au diplôme lorsqu'il a validé tous les semestres du diplôme, ou, si tel n'est pas le cas, par compensation, lorsque la moyenne des deux semestres de chaque année universitaire du diplôme est supérieure ou égale à 10/20.

*La compensation ne peut pas être refusée par l'étudiant.

*La note moyenne d'un semestre non validé, obtenue au titre d'une année universitaire antérieure, ne peut pas être utilisée dans le cadre de la compensation.

Etudiants ajournés autorisés à continuer (AJAC) :

A l'issue de la seconde session d'examen, les étudiants de 1ère (respectivement 2ème) année de la licence ne pouvant pas bénéficier du mécanisme de compensation décrit au paragraphe précédent, et à qui il ne manque que la validation d'un seul semestre, peuvent être autorisés par le jury à s'inscrire en 2ème (respectivement 3ème) année de la licence.

Mode d'attribution de la mention du diplôme terminal de licence et du diplôme intermédiaire de DEUG (supprimer les mentions inutiles) :

*La mention attribuée résulte de la moyenne des six semestres pour la licence, des quatre semestres pour le DEUG : **OUI**

*La mention attribuée résulte de la moyenne des deux derniers semestres : **NON**

*Y-a-t-il prise en compte des notes des semestres accomplis :

-A l'étranger, dans le cadre des échanges internationaux ? : **OUI**

-Dans un autre établissement français d'enseignement supérieur ? : **OUI**

Seuils des mentions attribuées :

*Mention « passable » : 10/20 =< note < 12/20

*Mention « assez bien » : 12/20 =< note < 14/20

*Mention « bien » : 14/20 =< note < 16/20

*Mention « très bien » : note >= 16/20

Traitement de l'absence à une épreuve d'examen :

*Absence injustifiée en 1^{ère} session : **Défaillance**

*Absence justifiée en 1^{ère} session : **Défaillance**

*Absence injustifiée en 2^{ème} session : **Défaillance**

*Absence justifiée en 2^{ème} session : **Défaillance**